Image not found or type unknown

Delivrance d'une attestation de loyer pour la caf

Par **audibert yvette**, le **21/06/2017** à **15:12**

Bonjour, Ma fille vient de se séparer de son compagnon
nous avons fait une demande d' APL au niveau de la caf .Celle ci nous demande une attestion du bailleur qui refuse de nous la remplir.Pourtant Les loyers sont réglés . Ma question est la suivante .Sa proprietaire a t elle le droit de refuser de remplir cette attestation. je l' aide actuellement a payer son loyer car elle est toute seule avec un enfant de 4 ans elle est préparatrice en pharmacie Mais avec un loyer de 850 euro et pas d'aide du ,papa c'est difficile.
Merci d'avance pour votre reponse
Un propritaire a t il le droit de refuser au locataire une attestion de loyer? ceci pour avoir droit aux A P L

Par **youris**, le **21/06/2017** à **15:29**

bonjour,
elle peut demander une pension alimentaire au père de son enfant.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés